

CDD-15 : échec de la quinzième session de la commission du développement durable 1/2

par **yilgence** le **29/05/2007** | **Rubrique:** Contributions générales | **Portail :** International


La 15ème Commission du développement durable qui s'est déroulée du 30 avril au 11 mai au siège des Nations Unies à New York s'est soldée par un échec. Elle portait sur quatre sujets : l'énergie pour un développement durable, le développement industriel, la pollution de l'air et de l'atmosphère, et le changement climatique. L'Union européenne par la voix de la présidence allemande a refusé de signer le texte final. C'est une très mauvaise nouvelle. Fallait-il accepter un texte peu satisfaisant sur l'énergie mais qui avait quelques aspects positifs par ailleurs où ouvrir la crise institutionnelle ?

La Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD) est une commission du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), créée par l'Assemblée générale des Nations unies de décembre 1992, pour assurer le suivi des engagements pris lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992, puis du Sommet de Johannesburg en 2002.

Malgré ses faiblesses la CDD est l'unique enceinte de concertation multi-acteurs en matière de développement durable au niveau mondial. Les négociateurs attirés de la convention climat ont rechigné de venir aux deux sessions de la CDD qui venaient sur leurs plates-bandes, mais les mécanismes de la convention climat ne sont pas faits pour intervenir sur les politiques énergétiques ou industrielles. Mais bien des pays refusent de voir la CDD jouer un rôle.

Source : Le Site de Christian Brodhag.

<http://www.brodhag.org/>

 [Source de la dépêche \(180 hits\)](#)